

Autres journaux :

Selectionnez un site ... ▼

Rechercher :



- [Faits-divers](#)
- [Etat civil](#)
- [Culture](#)
- [Economie](#)
- [Politique](#)
- [Environnement](#)
- [Enseignement](#)
- [Santé](#)

- [Etat civil](#)
- [sortir](#)
- [Social](#)
- [Agriculture](#)
- [Montceau et sa region](#)
- [Sports](#)
- [La Communauté](#)
- [Saone et Loire](#)
- [Bourgogne](#)

mardi 1 novembre 2016 à 05:32

## [Destiné aux collégiens et lycéens](#)

### **Le Brevet d'Initiation Aéronautique pour leur faire prendre des ailes**

Afin d'éveiller l'intérêt des lycéens et des collégiens, sur les secteurs d'activités et les débouchés liés à l'aéronautique, l'aéroclub du Bassin Minier, en partenariat avec le lycée Parriat de Montceau, propose une formation débouchant sur l'obtention d'un diplôme. Ce dernier, le BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) est reconnu par le ministère de l'éducation nationale et celui des transports.

A ce jour, six lycéens sont inscrits à cette formation, qui aura lieu, pour les cours théoriques, dans l'enceinte du lycée. D'une durée de 40 heures, elle sera assurée sous la responsabilité de Daniel Boudet, titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique), en collaboration avec les formateurs suivants : Frédéric Duterrage, Michel Berthelot, Daniel Rozier, Nelly Desplanches, Pascal Luz, Jean-Marie Marteil, Serge Montchanin et David Chatelet.

Les cours théoriques porteront sur les sujets suivants : aérodynamique et mécanique du vol, connaissance des aéronefs, météorologie, navigation, sécurité des vols et histoire de l'aéronautique et de l'espace.

Les cours « Connaissance des aéronefs », seront dispensés dans la salle équipée de l'aéroclub, soit le samedi, soit le dimanche.

Le premier cours, qui sera une présentation entre les stagiaires et les formateurs, devrait débiter le 10 novembre prochain et les horaires seront communiqués ultérieurement. Y seront définis le rythme des cours, les cotisations obligatoires, les autorisations parentales et les perspectives d'avenir en terme aéronautique.

La formation pratique sera assurée par l'aéroclub. Elle consistera en 2 ou 3 vols de moins de 30 mn chacun, qui seront à vocation pédagogique. L'examen, organisé par l'académie, se déroule chaque année vers la mi-mai. Il prend la forme d'un QCM de 100 questions, qui portent sur les cinq thèmes de formation (20 points par thème). De plus, les stagiaires ont le choix d'une épreuve facultative (durée 30 minutes) de 20 points sur l'anglais aéronautique.

Toute personne intéressée par le BIA peut contacter l'aéroclub du Bassin Minier (ACBM) au 03 85 79 10 83

